



Agrisalon.com

Du producteur au consommateur

Actualité

Impression...

Projet de loi sur l'Eau: Gaymard défend les agriculteurs



[24/06/2004 - 21:42] **L'agriculture n'est pas en mesure de supporter un "prélèvement supplémentaire à un niveau la fragilisant", a estimé jeudi le ministre de l'Agriculture Hervé Gaymard, réagissant au futur projet de loi sur l'eau qui prévoit une contribution des agriculteurs à la dépollution.**

M. Gaymard a affirmé qu'il souhaitait "voir intégrer la taxe générale des activités polluantes dans les redevances des agences de l'eau", en clôturant le 38e Congrès des Jeunes Agriculteurs (JA) à Béziers.

"Je souhaite que soient rouvertes des possibilités de création des réserves nouvelles à condition qu'elles soient accompagnées d'une gestion collective", a ajouté le ministre.

Six ans après la mise en chantier par la gauche d'une loi sur l'eau, la contribution financière des agriculteurs à la dépollution bloque toujours l'adoption d'un nouveau projet de loi.

Cette nouvelle mouture connaît une gestation difficile même si le ministre de l'Ecologie Serge Lepeltier s'est dit déterminé, mardi, à présenter un projet de loi sur l'eau en conseil des ministres "à l'automne", après avoir rappelé que "les trois quarts des eaux de surface et 50% des eaux en profondeur ne sont pas conformes" aux normes anti-pollution.

Les agriculteurs versent aux Agences de l'eau quelque 17 millions d'euros par an et le projet prévoit actuellement de porter leur contribution à 70-80 millions alors qu'ils reçoivent 150 millions pour des aides à la dépollution.

M. Gaymard a par ailleurs indiqué qu'il recevra en juillet les représentants de la filière viticole, qui subit actuellement un grave crise, pour annoncer des décisions après la remise d'un "Livre Blanc" mercredi prochain au Premier ministre.

Il a rappelé qu'à la suite d'un amendement en ce sens à la loi de développement des territoires ruraux, adopté par les parlementaires en première lecture, il avait "bonne assurance que la suite des débats ne démentira pas leur détermination à combler le vide dont souffre la communication collective des viticulteurs".

Quant à la volonté de Bruxelles de réformer en profondeur l'Organisation commune de Marché (OCM) du sucre - en réduisant de manière sensible les quotas de production dès le 1er janvier 2005 - , M. Gaymard a affirmé que "la bataille sera difficile".

Mais, a averti le ministre, "il ne peut être question de sacrifier notre compétitivité qui doit pouvoir s'exprimer à l'intérieur d'un système de quota".

La politique suivie par M. Gaymard est fortement critiquée par les Jeunes Agriculteurs (JA) qui n'ont pas hésité à lever des "cartons rouges" devant le ministre et à le siffler pendant son discours pour manifester leur désapprobation.

Concernant la réforme de la Politique agricole commune (PAC), adoptée en juin 2003, le nouveau président des JA Bernard Layre a estimé que M. Gaymard avait franchi "la ligne rouge qu'il s'était lui-même fixée" au début de la négociation.

Réclamant "un choix stratégique, un choix politique" dans les négociations internationales, à l'OMC ou entre l'Union européenne et le Mercosur, M. Layre a conclu en assurant que "les paysans français ne seront pas les mineurs du 21e siècle", en référence à cette profession qui a disparu en France.